



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE  
FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarška 31-35a - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs)/e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)



## PROCÈS-VERBAL DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ÉCOLE 2025-2026

**École française de Belgrade – Serbie**

**Date : 11 février 2026**

**Horaire : 14h15 – 16h15**

**Lieu : salle 9C01**

Président : M. Zelimir VUKOVIC, directeur

Secrétaire de séance : M. Zelimir VUKOVIC (assisté par DICTE.AI)

---

### 1. Membres présents

- Directeur : M. Vukovic
- Provisure : Mme Leroy
- Représentants des enseignants : Mme Vukic, Mme Vitaz, Mme Biotteau, Mme Tadic, Mme Covic, Mme Demel, Mme Djordjevic, Mme Zecevic, Mme Idvorac, M. Gérard, Mme Cherville, Mme Gisic, Mme Bilic, Mme Jovanovic, Mme Kunej, Mme Jurisic
- Représentants des parents d'élèves : Mme Karadarevic, M. Petrovic, Mme Belda et Mme Karajica (arrivée durant le point 3)

### 2. Membres excusés

- M. Martinovic
- Mme Estriga
- M. Denic

---

### 3. Ordre du jour

1. Point sur la sécurité (exercices réglementaires et PPMS)
2. Modification du règlement intérieur
3. Présentation des projets pédagogiques
4. Rentrée scolaire 2026-2027
  - Inscriptions et mouvement des personnels
  - Organisation des enseignements de langues
  - Calendrier scolaire 2026-2027
5. Questions diverses

---

## 1. Sécurité

Le directeur rappelle les obligations réglementaires en matière de sécurité.

### **Exercices incendie**

Un exercice incendie a été réalisé en début d'année (24/09/2025 pour l'élémentaire et 02/10/2025 pour la maternelle). Cet exercice, annoncé au préalable, a permis de tester les protocoles en vigueur et d'identifier quelques ajustements mineurs, qui seront pris en compte lors du prochain exercice.

Un second exercice incendie sera organisé de manière inopinée avant la fin de l'année scolaire.

### **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

Un exercice de confinement sera organisé en collaboration avec les services de l'ambassade. La date reste à définir.

Le directeur rappelle que le PPMS couvre :

- les risques majeurs (catastrophes naturelles, risques technologiques) ;
- les risques liés aux intrusions et attentats.

Aucune observation particulière n'est formulée par les membres du conseil.

---

## 2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées aux règlements intérieurs de la maternelle et de l'élémentaire.

Le point ayant fait l'objet d'échanges concerne le paragraphe relatif aux sanctions disciplinaires (point 6), notamment la formulation concernant l'exclusion.

Après concertation avec l'équipe pédagogique, la rédaction suivante est retenue :

« Une réponse éducative appropriée sera apportée, allant de la remarque orale jusqu'à l'exclusion. »

Cette formulation permet une souplesse d'adaptation en fonction des situations.

### **Vote**

Le règlement intérieur modifié est soumis au vote.

Résultat :

- Pour : 19 voix
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le règlement intérieur modifié est adopté à l'unanimité.

---

## 3. Projets pédagogiques

Le directeur souligne la richesse et la diversité des projets menés depuis le premier conseil d'école.

### **3.1 Projets impliquant les familles (Grande Section)**

- Organisation d'un atelier jeux en classe avec participation des parents.  
Retour très positif. Une nouvelle session pourra être envisagée.

- Lectures multilingues en grande section par des parents volontaires afin de valoriser les langues parlées à la maison.

### **3.2 Projets culturels**

- Concours national de lecture (CM2B) avec jury composé de parents et lycéens.
- Intervention artistique et scientifique en photographie (photosynthèse) CM1 A et B.
- Sorties au musée d'art africain (PS/MS) avec exploitation pédagogique en classe.
- Sortie au théâtre de marionnettes (maternelle).
- Sorties à l'Institut français (projet FLSCO).
- Spectacle de Noël (maternelle et élémentaire), événement fédérateur ayant généré 19 000 dinars au bénéfice de l'école.

### **3.3 Projets sportifs**

- Participation des CE2 au projet de zone « Tous athlètes » (épreuves d'athlétisme, y compris épreuve en situation de handicap).  
Résultats en attente.

### **3.4 Projets linguistiques et certifications**

- Passation du DELF (11 candidats du primaire accueillis), l'EFB était centre d'examen.
- Publication d'un manuel d'exercices de préparation aux niveaux A1 et A2. (Angelina Djordjevic et Milica Jurisic)
- Organisation prévue d'une préparation aux certifications Cambridge.

### **3.5 Projet compétences psychosociales (APC)**

Un projet innovant mené en APC sur le développement de l'empathie a été présenté. Ce travail, mené sur une douzaine de séances, visait à améliorer les compétences relationnelles d'un petit groupe d'élèves.

Une vidéo réalisée par les élèves sera diffusée dans les classes de l'élémentaire. Les délégués de classe seront formés pour animer des échanges autour de cette thématique. Le conseil salue la qualité et l'impact de ce projet.

---

## **4. Rentrée scolaire 2026-2027**

### **4.1 Inscriptions**

- Ouverture des inscriptions nouvelles familles : 9 février 2026
- Ouverture des réinscriptions : 9 mars 2026

### **4.2 Mouvement des personnels**

Mme Cherville quittera l'établissement à la fin de l'année scolaire.

Sous réserve de validation administrative, M. Lamouli rejoindra l'établissement à la rentrée prochaine.

### **4.3 Organisation des enseignants de langue**

À compter de mars 2026, les enseignants de langue passeront à un volume horaire hebdomadaire de 18 heures, conformément à la réglementation locale.

Des ajustements d'emplois du temps seront effectués, sans modification de l'équipe pédagogique.

#### 4.4 Calendrier scolaire 2026-2027

Le calendrier a fait l'objet d'une concertation préalable en commission du dialogue social. Il a été également présenté en conseil des maîtres.

Trois versions ont été discutées :

- **Version 1** : 910 heures – 175 jours
- **Version 2** : 922 heures – 177 jours (réduction des vacances de février)
- **Version 3** : 924 heures – 178 jours (modification des vacances de Noël)

Les échanges ont porté sur :

- le respect d'au moins 36 semaines de cours ;
- l'interprétation des volumes horaires (fourchette 864–936 heures) ;
- la demande de monsieur l'Inspecteur de tendre vers 936h, en lien avec nos 26h hebdomadaires ;
- l'équilibre entre exigences institutionnelles et rythmes des élèves ;
- la concertation interne ;
- les comparaisons avec d'autres établissements de la zone.

Le conseil d'école, instance consultative, a procédé à un vote.

##### **Vote sur la version 1 (910h)**

- Pour : 18
- Contre : 2
- Abstentions : 0

##### **Vote sur la version 2 (922h)**

- Pour : 3
- Contre : 15
- Abstentions : 2

Le calendrier poursuivra son circuit de validation (commission du dialogue social puis conseil d'établissement).

---

## 5. Questions diverses

Une question a été posée concernant l'enseignement de l'anglais en CM2A.

Le directeur précise que l'enseignante actuellement en poste est qualifiée et accompagnée par l'équipe. Les difficultés observées relèvent principalement de problématiques de comportement de certains élèves.

Une communication spécifique sera réalisée auprès des familles concernées.

---

## Clôture de la séance

La séance est levée à 16h15.

Fait à Belgrade, le 11 février 2026

Le président et secrétaire de séance,

Zelimir VUKOVIC

Directeur de l'École française de Belgrade

